

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2014

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaients présents : Mrs, Mmes CLEMENT Françoise, RATHIER Sébastien, DUGENETET Jacques, ROZANSKI Sigismond, GARRIVIER Laure, FOLGUERAL Joël, VALLENSANT Pierre, SIMONIN Annie, DOITRAND Françoise.

Etait absente : Mme Germaine BONNEFOND, qui a donné procuration à Mr Sébastien RATHIER.

Secrétaire de séance : Mr Joël FOLGUERAL

I – FINANCES :

1 - Droit de stationnement :

Nous avons parfois des demandes de stationnement pour des véhicules effectuant des livraisons diverses. Dans la mesure où ces stationnements correspondent à une activité commerciale, il est possible de fixer un droit de stationnement.

Les membres du conseil municipal se prononcent pour un maintien de ce droit de stationnement à titre gratuit considérant cette activité comme un service à la population.

2 – Assurances :

Le contrat d'assurances avec GROUPAMA a été renégocié et approuvé.

Parallèlement, a été souscrit un contrat auto-mission d'un montant de 330,00€ pour les agents et les élus dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

3 - Subventions accordées par la Commune :

Tiers	Montant
L'Arche de Noé	24,30 €
SPA du Roannais	48,60 €
Union Départementale des Délégués de l'Education Nationale (DDEN)	50,00 €
Foyer collège Saint Germain Laval	100,00 €
Association Amis de l'USEP	50,00 €
Amicale des sapeurs pompiers de Crémeaux	100,00 €
Amicale des sapeurs pompiers de Saint Martin la Sauveté	100,00 €
Comité des fêtes de Grézolles	700,00 €
Sou des Ecoles RPI (à adapter si besoin pour un voyage)	900,00 €
AGAP (à adapter en fonction du projet 2015)	500,00 €
Club de l'Amitié	450,00 €

Elan du Val d'Aix	700,00 €
Total	3 722,90 €

4 - Taxe d'aménagement :

L'année 2015 devrait donner un caractère obligatoire à la taxe d'aménagement.

Une réflexion sera menée précisément dans le cadre de l'élaboration du PLU.

II – LOCATION-GERANCE DU CAFE DE GREZOLLES :

La candidature de Monsieur et Madame PREVOST est retenue. Un courrier sera adressé aux candidats non retenus.

Le projet d'aménagement de l'espace cuisine sera affiné rapidement.

Une demande de recherche de financement a été adressée à la CCI du Roannais.

III – BULLETIN MUNICIPAL :

Un point est réalisé sur l'avancée des travaux. Il serait bien que chacun termine ses articles pour fin novembre.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

1 - Convention d'animation des TAP par l'association Familles Rurales :

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette convention pour 15 interventions de 1 h à 25 € + 4,90 € de déplacement = 448.50 €